

## **A.A HOLDING**

Société par actions simplifiée  
Au capital de 1 000 €  
Siège social : 1 La Cour de Maine, 35830 BETTON  
  
979 474 665 RCS RENNES

### **PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE** **DU 30/03/2024**

L'an deux mille vingt-quatre,  
Le trente mars,  
A neuf heures,

**Monsieur Anthony AUBREE**, demeurant 1 La Cour du Maine, 35830 BETTON,

Associé unique de la société **A.A HOLDING**,

#### Après avoir exposé :

- qu'il a été décidé d'augmenter le capital par apport en nature pour lier les sociétés A A et A.A HOLDING
- qu'il ferait apport à la Société des biens suivants : 1 485 parts sociales de la société A A ;
- que l'évaluation de cet apport qui ressort à 504 900 € et les conditions dans lesquelles il serait effectué ont été, conformément à la loi, soumises à l'appréciation de M. Philippe PUJO, commissaire aux apports désigné par l'associé unique, en date du 1er octobre 2023 ;
- qu'en rémunération de l'apport ci-dessus désigné évalué à 504 900 €, il lui serait attribué 50 490 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 € chacune, entièrement libérées, de la société A.A HOLDING, qui seraient émises au pair à titre d'augmentation de capital ;
- que le capital se trouverait ainsi augmenté de 504 900 € et serait porté à 505 900 €.

#### A pris les décisions suivantes :

- Approbation d'un apport en nature consenti à la Société, de son évaluation et de sa rémunération,
- Augmentation du capital social de 504 900 € par voie d'apport en nature,
- Constatation de la réalisation définitive de l'augmentation de capital,
- Modification corrélative des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

DS  


### **PREMIERE DÉCISION**

L'associé unique, après avoir pris connaissance :

- d'un contrat d'apport en date à Betton du 30/03/2024 aux termes duquel il fait apport à la Société de 1 485 parts sociales de la société A A évalués à 504 900 €,
- du rapport de M. Philippe PUJO, commissaire aux apports désigné par l'associé unique, en date du 19/01/2024,

Approuve cet apport et l'évaluation qui en a été faite.

### **DEUXIEME DÉCISION**

L'associé unique décide à titre de rémunération des apports approuvés au titre de la première décision d'augmenter le capital social de 504 900 € pour le porter de 1 000 € à 505 900 €, au moyen de la création de 50 490 actions nouvelles de 10 € chacune, entièrement libérées, qui lui seront attribuées en totalité en rémunération de son apport.

Les actions nouvelles seront dès la date de réalisation définitive de l'augmentation du capital entièrement assimilées aux actions anciennes ; elles jouiront des mêmes droits et seront soumises à toutes les dispositions statutaires.

### **TROISIEME DÉCISION**

L'associé unique, constatant la réalisation définitive de l'augmentation de capital, décide de modifier comme suit les articles 6 et 7 des statuts :

Il est ajouté à cet article 6 l'alinéa suivant :

#### **« ARTICLE 6 - APPORTS**

[...]

*Suivant décision de l'associé unique en date du 30/03/2024, le capital social a été augmenté de 504 900 € au moyen de l'apport effectué par Monsieur Anthony AUBREE de 1 485 parts sociales de la société A A évalués à 504 900 €.*

*En contrepartie de cet apport, il a été attribué à Monsieur Anthony AUBREE 50 490 actions de 10 €, entièrement libérées. »*

L'article 7 est modifié comme suit :

#### **« ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL »**

*Le capital social est fixé à CINQ CENT CINQ MILLE NEUF CENTS EUROS (505 900 €).*



*Il est divisé en 50 590 actions de 10 € chacune, de même catégorie, attribuées en totalité à l'associé unique. »*

#### **QUATRIEME DÉCISION**

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Anthony AUBREE

DocuSigned by:  
  
C6E116B870B54F8...

Enregistré à : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT  
RENNES

Le 08/04/2024 Dossier 2024 00010042, référence 3504P61 2024 A 01720

Enregistrement : 0 € Penalités : 0 €

Total liquidé : Zero Euro

Montant reçu : Zero Euro